

L'ÉDITO

Enlèvement, enlèvement, vous avez dit enlèvement ? (2/2)



Didier CASTRES

Le général d'armée (2S) Didier Castres est ancien élève de l'école spéciale militaire de Saint Cyr (1980-1982). Après un début de parcours classique lui faisant alterner postes en état-major et commandement opérationnel, il devient adjoint au chef d'État-major particulier du Président de la République de 2005 à 2009. Puis il commande le Centre de Planification et de Conduite des Opérations de l'État-major des armées jusqu'en 2011, date à laquelle il est nommé sous-chef d'État-major «Opérations» pendant 5 ans. Dans ces fonctions, le général Castres a participé à la conduite de toutes les opérations conduites par la France : Afghanistan, Côte d'Ivoire, Libye, Mali, Centrafrique, Irak et Syrie. Il a notamment planifié et commandé les opérations Servat et Barkhane. En 2016, il est nommé Inspecteur général des Armées jusqu'en juillet 2018. Deux ans plus tard, il crée un cabinet de conseil (DC TARHA CONSEIL). Le 1er septembre 2020, il rejoint le groupe ESL and Network comme associé senior.

Dans la newsletter d'ESL Antidox du 3 juin, étaient évoqués les principaux facteurs qui participaient à cette perception d'enlèvement et la question était posée de savoir si des démocraties «émotives et versatile» étaient encore capables de la persévérance, de la patience et de la constance nécessaires pour laisser le temps à une stratégie globale de produire ses effets. Évidemment, s'interroger n'est pas suffisant et le rôle de commentateur est toujours confortable mais finalement assez stérile. C'est pourquoi cette deuxième tribune se hasarde à décrire quelques pistes de réflexion à explorer pour atténuer les effets de ce phénomène : enthousiasme / impatience / lassitude / rejet.

Dans l'enthousiasme et le plus souvent l'urgence de l'engagement militaire sur un théâtre d'opération, nous avons souvent tendance à faire «notre» guerre - alors que nous intervenons quasiment toujours au profit d'un pays qui nous l'a demandé - et de la faire tout seul. Ce qui est probablement nécessaire pour des raisons d'efficacité opérationnelle en tout début d'engagement doit rapidement laisser la place à une action beaucoup plus conjointe. Dans le cas contraire, l'enlèvement paraît d'autant plus inévitable que nous apparaissions comme une «armée d'occupation» aux yeux des populations plutôt que comme un allié qui vient en soutien

d'un pays en difficulté. Faire la guerre pour laquelle nos alliés nous ont appelés à l'aide et la faire avec eux pour ne pas dire en soutien d'eux me paraît être une piste à mieux explorer.

Le pragmatisme dans les objectifs proposés à la décision doit aussi prévaloir pendant les phases de planification pré-opérationnelle de l'opération. Souvent les effets finaux recherchés, l'EFR selon l'expression consacrée dans le vocabulaire militaire, soit sont très court-termistes, soit très idéalisés, cherchant à atteindre une situation qui oscille entre le Gondwana, le paradis perdu du continent originel, et l'abbaye de Thélème de Rabelais... Planificateurs comme décideurs doivent faire un mutuel effort de lucidité, de transparence et d'écoute réciproque sur la réalité de l'effet qu'une intervention militaire aura à court, moyen et long terme sur une crise donnée.

Mais cette phase de confrontation entre l'ambition et la réalité de l'effet de levier que nous pourrions avoir sur une crise s'accroche assez mal de l'urgence dans laquelle sont préparées et déclenchées la plupart des interventions militaires. Or, le début de l'engagement de la force armée dans les crises auxquelles nous sommes actuellement confrontés est à la fois le moment le plus «facile» militairement mais également le plus engageant stratégiquement car il conditionne les esprits pour longtemps et crée d'importants biais cognitifs. Aussi devons-nous veiller tout particulièrement à avoir accumulé une connaissance suffisante du tissu social, ethnique, historique des populations au sein desquelles nous allons évoluer. Et si nous n'en disposons pas en interne des administrations, aller la chercher là où elle existe : chez les universitaires, les think tank, les ONG. Nous devons également bâtir un plan de campagne jalonné par des objectifs pertinents et mesurables qui permettent de réorienter sans tarder la stratégie générale si les résultats ne sont pas au rendez-vous ou au contraire sont atteints avant l'heure.

Par ailleurs, s'il est aisé de s'engager y compris militairement dans la résolution d'une crise, il l'est beaucoup moins d'en sortir, surtout si nous en sommes le principal acteur. Aussi, est-il particulièrement important dès les travaux de planification d'identifier les moments et les critères qui seront autant de possibilités de «bretelles de sorties» militaires du théâtre d'opération. Elles doivent bien sûr prolonger des momentum de succès opérationnel, politique et diplomatique et s'appuyer sur des critères objectifs et partagés de l'évolution de la situation. Pour y parvenir, il est nécessaire d'associer ab initio tous ceux qui ont un

rôle à jouer dans la résolution de la crise : MINAEE, MINEFI, MININT, etc... Le 3D (diplomatie, défense, développement) du président de la République ne doit pas rester un slogan. Nous avons déjà trop tardé à passer d'opérations de police internationale conduites exclusivement par les militaires à des stratégies intégrales qui combinent et coordonnent tous les leviers qui peuvent avoir un effet sur la crise.

La juste mesure dans l'emploi de la force est également un point déterminant pour éviter ou freiner l'arrivée de cette perception d'enlèvement car l'emploi évidemment légal mais non régulé de la force militaire est un accélérateur de la bascule dans l'asymétrie et un frein à une sortie négociée de la crise. A trois titres : d'abord au titre de «l'arithmétique de la rébellion» qui fait que pour un adversaire neutralisé, souvent nous faisons nous lever un père, un cousin, un fils et un frère qui viendront gonfler les rangs de nos ennemis ; ensuite parce que, plus le rapport de force est disproportionné et plus vite l'adversaire décidera de basculer dans l'asymétrie pour réduire ce différentiel de puissance ; enfin parce que lorsque l'intervention étrangère crée un rapport de force complètement déséquilibré entre les parties en présence, elle ruine aussi les possibilités d'une solution négociée de dialogue tant il est vrai qu'il n'y a négociations que lorsque les deux parties sont dans une situation à peu près équilibrée, dans laquelle elles ont plus à gagner qu'à perdre.

Enfin, la capacité à prendre des risques, des risques de toute nature est également une direction à examiner : des risques militaires bien sûr mais - ils sont souvent pris - mais aussi des risques dans le domaine diplomatique, dans le domaine économique et dans celui du développement. Souvent nous barguignons notre soutien, l'échelonnons, le conditionnons et au bilan il ne crée pas ou rarement les chocs susceptibles d'inverser la tendance, faute d'avoir atteint d'un coup d'un seul une masse critique : l'aide comptée à la force conjointe du G5 Sahel comme l'aide au développement en sont des exemples à méditer.

Réalisme des objectifs, stratégie intégrale, lisibilité du plan de campagne sont autant de pistes qui peuvent non seulement accélérer la résolution de la crise mais aussi ralentir et empêcher cette perception d'enlèvement qui touche tous les pays qui s'engagent fortement dans la résolution de crises internationales... mais bien sûr qui touche les seuls pays qui ont le courage de le faire ●

REGARD D'EXPERT

Afghanistan : les leçons d'un grave échec américain



Jean-David LEVITTE

est senior policy advisor pour le groupe ESL Network. Il a eu une carrière diplomatique remarquable, marquée dans un premier temps par un passage à l'Élysée aux côtés du Président Giscard d'Estaing de 1975 à 1981. De 1995 à 2000, il a été le Conseiller diplomatique et Sherpa du Président Jacques Chirac. Entre temps, il a notamment occupé les fonctions d'Ambassadeur de la France aux Nations Unies à Genève. De 2007 à 2012 il a été le conseiller diplomatique et Sherpa du Président Nicolas Sarkozy. De 2003 à 2007 il a été Ambassadeur à Washington pendant la difficile période de la guerre en Irak. De 2000 à 2002 il a été Ambassadeur à l'ONU à New York, président le Conseil de Sécurité lors des attaques du 11 septembre 2001.

Le 4 juillet, les Etats-Unis achèveront leur retrait d'Afghanistan, mettant un terme à la plus longue guerre de leur histoire : vingt ans. Les médias américains et du monde entier sont unanimes : cette guerre s'achève sur un grave échec. Chassés de Kaboul en 2001, les Talibans ont toutes chances d'y revenir en maîtres, avec dans leurs bagages Al Qaida et Daech. Déjà les attentats se multiplient, comme cette explosion dans une école de filles à Kaboul le 8 mai, qui a fait 85 victimes innocentes.

Dès lors, des questions se posent, auxquelles je vais tenter d'apporter des éléments de réponse : fallait-il y aller et comment ? Si oui, fallait-il rester et comment ?

Le hasard ou le destin m'aident à répondre aux deux premières questions : ambassadeur de France aux Nations Unies en 2001, président du Conseil de Sécurité pendant le mois de septembre, je me suis totalement engagé pour que l'ONU agisse, avec une conviction : frappés au cœur, le 11 septembre, par le pire attentat de l'histoire, au moment même où ils s'affirmaient comme la seule «hyper-puissance», les Etats-Unis allaient réagir massivement. Ils pouvaient le faire seuls, ou avec le soutien du monde entier. À Washington, le Congrès, sous l'impulsion de Jessie Helms, boycottait les Nations Unies. En prenant l'initiative à l'ONU, la France pouvait peut-être convaincre l'Amérique de jouer collectif. L'avenir de l'ordre international allait dépendre de la réponse à cette question.

Premier chef d'Etat à se rendre à New York dès le 18 septembre, puis à Washington, Jacques Chirac acheva de convaincre le président Bush d'agir en pleine coopération avec les Nations Unies. Les Talibans refusant de livrer Ben Laden, une coalition internationale regroupant une quarantaine de pays fut rapidement créée et, en cinq semaines, les chassa de Kaboul avec le concours des forces afghanes de l'Alliance du Nord. Le 5 décembre 2001, à Bonn, une conférence internationale mit en place un nouveau gouvernement avec à sa tête le président Karzai. Mission accomplie !

D'où les deux autres questions : la coalition internationale devait-elle rester présente en Afghanistan ? Si oui, avec quels objectifs et pour combien de temps ? Ces questions sont, de loin, les plus difficiles et elles se posent pour toutes les interventions internationales. Les dirigeants français y sont confrontés aujourd'hui au Sahel.

Un premier élément de réponse se situe dans la clarté et les limites précises du mandat fixé aux opérations militaires et civiles, comme dans la détermination à s'y tenir. Deux exemples opposés, impliquant également les Etats-Unis, peuvent être cités : lors de la guerre du Golfe pour libérer le Koweït de l'invasion irakienne, en 1990/1991, le président Bush (père) sut résister aux pressions que les néo-conservateurs exerçaient sur lui pour aller jusqu'à Bagdad, en soulignant que la coalition de 35 pays conduite par Washington avait reçu des Nations-Unies un mandat clair et limité : repousser les troupes de Saddam Hussein jusqu'à la frontière irakienne et pas au-delà. Ce fut un succès remarquable. En 2003, le président Bush (fils) se laissa embarquer par les mêmes néo-conservateurs dans la guerre



en Irak sans mandat des Nations Unies et sous des prétextes fallacieux allant de prétendus stocks d'armes de destruction massive à l'établissement de la démocratie au Moyen-Orient... Résultat : un désastre.

En Afghanistan, les objectifs politiques et sociaux allaient bien au-delà des missions et des compétences des contingents militaires sans qu'ils aient pris sur les évolutions du pays. Parier sur l'entente des forces politiques afghanes était plus que risqué ! De surcroît, le Pakistan continua (et continue toujours) à offrir une base arrière et un soutien logistique aux Talibans. La France, sagement, décida de retirer son contingent il y a dix ans.

La conclusion que j'en tire, et qui s'applique à toutes les opérations de ce type, est simple à énoncer, mais très difficile à mettre en œuvre : il est essentiel qu'un pacte clair et contraignant lie, dès le départ, les autorités nationales du pays bénéficiant de l'engagement militaire d'une force extérieure et le(s) gouvernement(s) responsable(s) de cette force. En un mot : les autorités du pays aidé doivent savoir que si elles ne peuvent pas ou ne veulent pas tenir leurs engagements, la force venue à leur secours se retirera. Faute de cette épée de Damoclès, les responsables locaux rechignent trop souvent à mettre en œuvre les changements nécessaires, procrastinent et les forces étrangères deviennent progressivement les otages de cette impasse.

N'en concluons pas que d'autres pays auraient fait mieux que les États Unis en Afghanistan : la Russie, l'Iran et la Turquie ont décidé d'intervenir en Syrie à partir de 2015. Le résultat six ans plus tard est la destruction quasi-totale du pays, 500.000 morts, des millions de déplacés et réfugiés et le maintien du dictateur responsable de cette catastrophe. Mais peu importe aux dirigeants de Moscou, Téhéran et Ankara : leur objectif n'est pas d'établir la paix et la prospérité mais d'imposer leurs sphères d'influence, en Europe, au Moyen-Orient et même au Sahel.

Or, soyons conscients qu'après deux guerres ratées, en Afghanistan et en Irak, comme après la guerre du Vietnam, le peuple et les dirigeants américains, mobilisés par l'irrésistible ascension de la Chine, sont allergiques à toute intervention militaire dans l'espace euro-méditerranéen comme au Sahel. Raison de plus pour les Européens, avant tout engagement, d'en définir strictement les objectifs comme les moyens nécessaires au succès, et de s'y tenir ! C'est la dernière leçon que je tire du retrait américain d'Afghanistan ●

REGARD D'EXPERTE

Marché numérique européen : un bras de fer réglementaire ?



Amélie GILLOIS

Diplômée de Sciences Po Rennes, Amélie Gillois s'est spécialisée dans les relations médias et les relations publiques à l'international au sein d'agences de communication. Elle occupait

précédemment le poste de Directrice de Clientèle au sein de l'agence Fargo où elle pilotait des stratégies de communication pour des comptes dans la finance et l'innovation. Amélie a rejoint Antidox en 2020 pour accompagner les clients du cabinet de conseil dans la conception et la mise en œuvre de leurs stratégies de communication et leurs projets digitaux.

DMA : un tour de vis inédit pour réguler le marché numérique en Europe

Pour être précis, cette législation recouvre deux textes présentés par la Commission européenne, tous deux rédigés par les services du Commissaire européen pour le marché intérieur, le français Thierry Breton : le Digital Services Act (DSA), qui vise à réguler les contenus disponibles sur les plateformes numériques, et le Digital Markets Act (DMA), qui souhaite donner un cadre légal au fonctionnement des marchés numériques. En d'autres termes, « ces nouvelles règles interdiront aux plateformes en ligne qui occupent, ou devraient occuper à l'avenir, une position de contrôleurs d'accès dans le marché unique, d'imposer des conditions inéquivalentes », selon la Commission européenne.

Avec le DMA, l'ambition est donc de réussir à unifier la législation dans l'Union européenne sur la question de ces contrô-

leurs d'accès, ou "gatekeepers", c'est-à-dire des entreprises dans une telle position dominante qu'elles sont en mesure de contrôler l'accès au marché. Dans le viseur de la Commission : les Gafam, puisque la réglementation en préparation concerne toute activité établie sur le marché européen, y compris celle d'entreprises dont les sièges sont basés à l'étranger.

Un outil pour répondre aux abus de position dominante

En proposant cette législation, l'Union européenne veut répondre au problème pressant des conditions d'une concurrence loyale sur les marchés numériques. Si Bruxelles est intervenue plusieurs fois ces dernières années, avec notamment une sanction record d'1,5 milliard d'euros à l'encontre de Google pour abus de position dominante en 2010, le système de contrôle a posteriori s'avère trop lent. Il a ainsi fallu plusieurs années pour déclencher des procédures antitrust après les rachats d'Instagram et de Whatsapp par Facebook.

C'est pourquoi, plusieurs pays européens ont lancé des actions successives pour réclamer des sanctions à l'encontre des géants du numérique. En France, Apple a été condamné en 2020 par l'Autorité de la concurrence à s'acquitter d'une amende de 1,2 milliard d'euros pour son entente avec ses deux grossistes Tech Data et Ingram Micro. Google a lui aussi fait les frais de cette surveillance renforcée. La firme américaine, gérant les outils d'intermédiation entre les éditeurs de sites web et les annonceurs, a profité à plusieurs reprises de sa position pour favoriser son serveur publicitaire et sa plateforme d'enchères. Résultat : une condamnation en France fin mai à 220 millions d'euros pour un double abus de position dominante. D'autres régulateurs, comme en Allemagne, sont également sur les rangs pour sanctionner

le géant du net.

Une situation qui atteste d'une volonté largement partagée de contrôler la montée en puissance des Gafam pour protéger les citoyens et permettre une concurrence libre et équitable sur le marché. Une perspective qui n'enchaîne pas ces entreprises du numérique, convaincues que ces règles supplémentaires seront des freins à leur croissance.

Des négociations qui s'annoncent mouvementées

Rien d'étonnant donc à ce qu'à l'issue du conseil Compétitivité le 27 mai dernier, une alliance inédite ait eu lieu entre les ministres de l'Economie français, allemands et néerlandais, avec une proposition commune en 7 points afin d'améliorer - et entendons par là durcir - le DMA. Les 3 Etats souhaitent notamment faire contrôler chaque acquisition d'un Gafam par une enquête approfondie, s'appuyant sur des seuils "clairs et déterminés". Une prise de position justifiée par la croissance exponentielle des géants du numérique, aujourd'hui faiseurs de roi dans la publicité en ligne et créateurs d'interactions sociales, et demain générateurs de services financiers, avec à la clé toujours plus de contrôle sur la data et d'influence sur le marché. Des Etats qui entendent aussi conserver un champ de régulation nationale, ce qui n'est pour le moment pas à l'agenda de la Commission.

L'enjeu pour l'Union européenne consiste maintenant à finaliser un texte couvrant le droit de la concurrence du marché numérique sans freiner ou altérer sa croissance, un texte qui serait adapté aux 27 Etats membres, cohérent avec la réalité de l'activité des entreprises du numérique, sans pour autant permettre son adaptation pays par pays. Bref, une mission qui s'annonce comme un vrai casse-tête pour le régulateur ●

REGARD D'EXPERT

Le Burkina Faso, un condensé de violences sahéliennes



Frédéric LEJEAL

Politologue de formation, spécialiste de l'Afrique depuis vingt-cinq ans, Frédéric Lejeal a accompli sa carrière en tant que journaliste notamment comme rédacteur en Chef de La Lettre

du Continent, publication bilingue confidentielle sur l'Afrique de l'Ouest et les réseaux d'affaires dans le Golfe de Guinée.

Proche de Jean Audibert, ancien conseiller Afrique de François Mitterrand, il a vécu quatre ans sur ce continent, et a parcouru une trentaine de pays. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont « Le Burkina Faso » paru aux éditions Karthala.

Au Burkina Faso les hommages appuyés aux victimes du terrorisme s'enchaînent à rythme soutenu sur fond de lancinants appels à l'unité du président Roch Christian Kaboré. Des implorations pour la paix civile mûrement calculées face au risque de séparatisme et d'effondrement du contrat social qui pèse sur ce pays enclavé de 20 millions d'habitants. Cette unité existe-t-elle encore ? Rien n'est moins sûr après le massacre de 160 civils, dont une vingtaine d'enfants, à Solhan dans la nuit du 4 au 5 juin. Magasins pillés, habitations incendiées, bétail volé... Cette localité de 3000 âmes dans la province du Yagha (nord-est) a été dévastée, comme rayée de la carte.

Malheureusement, le « Pays des hommes intègres » est devenu coutumier de tels assauts dans une zone formant un arc de cercle lequél partant d'Ouahigouya jusqu'à Fada N'Gourma dans laquelle le Groupe de soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM) affilié à Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) et l'Etat Islamique au Grand Sahara (EIGS) se vouent désormais une farouche concurrence. Près de 1500 civils ont perdu la vie dans des attaques menées principalement dans ce périmètre depuis 2015. Majoritairement rurales, les populations ont quitté leur village pour rejoindre le million de réfugiés intérieurs. Alors que les attentats se sont amplifiés ces derniers mois, c'est également à partir de l'est du pays

que sont généralement lancés les attentats au Niger frontalier, notamment dans la province de Tillabéri, comme en témoigne celui qui coûta la vie à six Français, membres de l'ONG Acted, en août 2020 dans le parc animalier de Kouré.

A ces attaques s'ajoutent celles, à forte charge symbolique, sur Ouagadougou. Début 2016, une trentaine de morts est déplorée lors d'actions revendiquées par AQMI contre le café Le Capuccino et le Splendid Hôtel sur l'avenue Kwame N'Krumah, l'une des principales artères de la capitale. En 2017, vingt autres personnes tombent sous les balles d'un tireur isolé au café-restaurant Aziz-Istanbul. En 2018, la ville est frappée par une attaque du même groupe visant l'Etat-major général des armées près de la place des Nations unies (centre) ainsi que l'Ambassade de France située à quelques encablures. Preuve de la capacité mortifère inaltérée des groupes terroristes, la tuerie de Solhan est, à ce jour, la plus meurtrière.

Inédite par le nombre de victimes, cette dernière s'avère inquiétante à double titre. D'une part, elle renvoie à l'incurie des forces armées nationales. Celles-ci ne se sont déployées qu'après plusieurs heures soulignant leur très faible réactivité, mais aussi des capacités en renseignement et en logistique à l'étiage. Après un premier forfait, les assaillants sont revenus dans la localité pour n'en repartir qu'à l'aube du 5 juin sans être inquiétés le moins du monde. D'autre part, ce drame pointe clairement les limites des dispositifs internationaux de lutte antiterroriste (force Takuba, force Barkhane, G5 Sahel...) a fortiori dans le pays le moins étendu - 274.000 kms² - de la coalition du G5 Sahel.

Alors que l'identité des assaillants reste mystérieuse, l'attaque de Solhan peut être, par son aveuglement sanglant, à rapprocher du mode opératoire de l'EIGS. S'étant essentiellement déroulée sur un site aurifère, elle suggère le marquage d'un territoire en vue de capter des ressources stratégiques. Mais elle pourrait tout autant constituer l'énième manifestation d'un conflit enraciné localement n'ayant qu'un lointain rapport avec l'hydre djihadiste.

Les violences intracommunautaires se greffent, en effet, au

terrorisme fondamentaliste en stratifiant progressivement la criminalisation de la société burkinabè. Ce phénomène est apparu depuis l'autorisation accordée aux civils par l'Etat d'ériger des groupes d'autodéfense. Alors que cette initiative n'a pas prouvé son efficacité sur le terrain, ces Volontaires pour la défense de la Patrie (VDP), paysans, agriculteurs mais aussi bandits de grand chemin regroupés en association et connus sous le vocable « Koglwego », ont mué pour certains en milices armées. Ils rançonnent les populations, règlent les conflits fonciers ou agro-pastoraux par la force lorsqu'ils ne sont pas à l'origine d'expéditions punitives de type communautariste.

Fin 2018 et début 2019 l'un de ces groupes s'en est pris à des populations Peules à Yirgou près de la ville de Barsalogo (nord-est) à la suite d'une attaque jihadiste. Bilan : cinquante morts. Les Peuls se trouvent de plus en plus ciblés pour de supposées connexions avec les islamistes. De semblables affrontements s'étaient déjà produits avec des mossis, ethnie historiquement dominante, en mars 2018, à Aribinda (nord).

Insurrection fondamentaliste et dynamiques endogènes placent le Burkina Faso au cœur du dessin funeste de groupes protéiformes que l'armée nationale s'avère incapables d'endiguer. « La réponse essentiellement militaire du gouvernement et le recours à des civils armés sur lesquels il n'exerce qu'un contrôle limité ont conduit à des abus favorisant les recrutements jihadistes et leurs basculements dans une violence aveugle », note International Crisis Group dans un récent rapport.

Très affaibli depuis la chute de Blaise Compaoré, fin 2014, non structuré avec des soldats désignés, le dispositif sécuritaire devient, sur le modèle malien, extrêmement friable. Ce contexte a justifié le déplacement en urgence de Jean-Yves Le Drian à Ouagadougou pour assurer de la solidarité et du soutien de Paris tout en rappelant, sur son compte twitter, « la détermination à suivre le combat commun contre le terrorisme au Sahel ». Au moment où elle est confrontée aux instabilités institutionnelles du Mali et du Tchad, le spectre d'un délitement voire d'un effondrement de l'Etat burkinabè sur ses bases serait pour la France le pire des scénarios ●

À propos de nous



Xavier DESMAISON
CEO

x.desmaison@antidox.fr

Antidox est un cabinet de conseil en stratégie de communication et d'opinion à forte dominante digitale. Antidox positionne les dirigeants au cœur des débats d'idées et connecte les organisations à leur écosystème : des décideurs aux influenceurs, des consommateurs aux collaborateurs.



Alexandre MEDVEDOWSKY
Président du Directoire

alexandrem@eslnetwork.com

Le Groupe ESL & Network s'est imposé comme l'un des leaders français et européens de l'intelligence économique, de l'accompagnement stratégique et des affaires publiques. ESL & Network conseille aujourd'hui les plus grandes entreprises françaises et les accompagne dans leurs décisions stratégiques, en France comme à l'international. Le Groupe conseille également des Etats et gouvernements.